Le Prélèvement A la Source

1

DÈS JANVIER 2019,

votre bulletin va désormais intégrer le Prélèvement A la Source

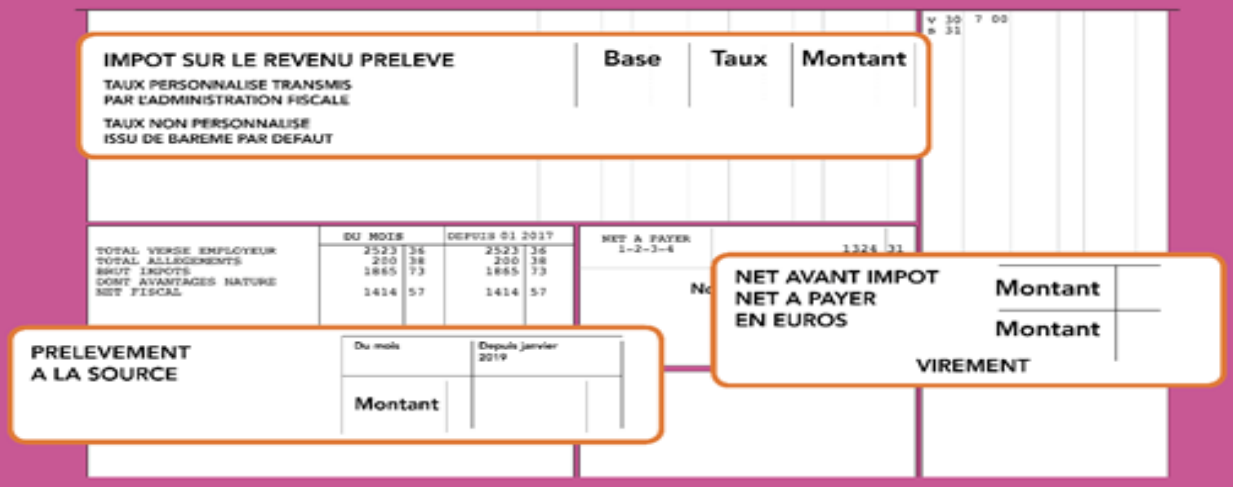

Le formalisme définitif des mentions du Prélèvement A La Source sur le bulletin de paie est en cours de validation avec la DGFiP, le bulletin définitif peut évoluer en conséquence.